

PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

LE PERREUX-SUR-MARNE





Collecte des ordures ménagères



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

Les bacs doivent être sortis après 20h, la veille de la collecte.





Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri!

Collecte des emballages



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à tous les emballages et à tous les papiers! Les bacs doivent être sortis après 20h, la veille de la collecte.





Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dan: votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri!

2

Collecte du verre



BAC VERT : VERRE

La collecte est effectuée une semaine sur deux suivant votre secteur.

Les bacs doivent être sortis avant 12h, la jour de la collecte.

Semaines impaires



- Mardi après-midi
- Vendredi après-midi

Semaines paires

- Mardi après-midi
- Mercredi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi



Jn doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans otre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri!

Collecte des végétaux



SAC : VÉGÉTAUX

La collecte est effectuée toutes les semaines suivant votre secteur, et ce durant toute l'année.

Les sacs doivent être sortis avant 12h, le jour de la collecte.



Mais pensez aussi au compostage!

Demandez un composteur et/ou un lombricomposteur au 01 48
71 59 13 ou à environnement@pemb.fr.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri!

4

Bornes d'apports volontaires



Ordures ménagères, emballages et verre, retrouvez toutes les **bornes d'apports volontaires** de votre ville :

- 1. Place de la République
- 2. 136 et 138 rue de Metz
- 3. Rue de la Croix d'Eau
- 4. 277 avenue du Général de Gaulle
- 5. Rond point des Jones Marins
- 6. Zac du Canal : rue de l'Embarcadère, rue du Canotage, rue de la Dame de Nage, rue des Rameurs, rue des Bateliers
- 7. Rue Louis Gourlet
- 8. Allée de Bellevue
- 9. Allée Léonide
- Villa Meyer
- 11. Parking rue de la Rivière
- 12. 62 quai de l'Artois
- 13. Rue Jean d'Estienne d'Orves

Ordures ménagères

Emballages

14. Rue de Tannebourg



Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !



Bouteilles en verre (eau, huile, jus de fruit, alcool...)





Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices...)



AC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une source à préserver), il suffit de bien les vider et de les jeter en vrac.

400 ans avant que le plastique ne disparaisse, alors qu'avec 4 bouteilles recyclées on en fabrique 3!



en métal

(conserves, canettes,

capsules de café,

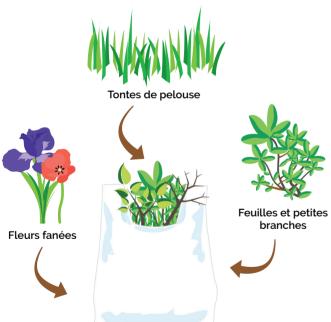
aluminium,...)

Tous les autres emballages en plastique (sacs, verres, pots et barquettes alimentaires...)

SAC : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs gratuitement** avec une distribution et un suivi par un maître composteur.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner!

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.



Collecte des encombrants



Encombrants grands ensembles

Les adresses qui suivent, identifiées en bleues, sont collectées le mardi :

- Résidences des Îles au 93 boulevard Foch/allée des Ormes
- Résidences au 138 rue de Metz
- Résidences Les Joncs Marins (Efidis) au 269 avenue du Général de Gaulle/Raymond Poincarré

Encombrants sur rendez-vous

Prenez **rendez-vous** en appelant le **0 800 611 544** (Numéro Vert) ou le **01 45 16 97 44** pour programmer le ramassage. Votre interlocuteur vous fixera une **date de dépôt**. Vos encombrants sont à déposer la **veille (après 19 h)** de la date fixée.

Attention, les encombrants qui seront collectés, seront composés de mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles, de déchets ménagers spéciaux (DMS: peintures, solvants, ampoules,...) et de déchets équipements électriques et électroniques (DEEE: écrans, ordinateurs, électroménagers,...).



Les autres déchets (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la déchèterie.

Dépôt limité à 1 m³, 50 kg et 2 m maximum.

Et si vous donniez ou vendiez sur www. marnebois-troc.fr?

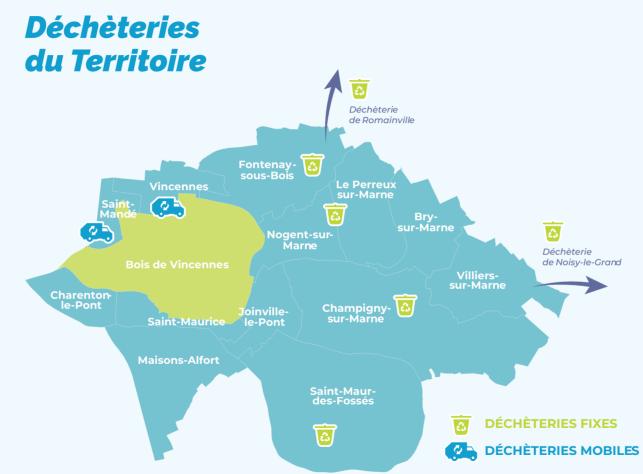
Lancée en 2017, Marne&Bois Troc est une **plateforme** d'annonces permettant aux habitants des 13 communes du territoire d'échanger, de donner ou de mettre en vente dans la limite de 50 €, des objets tels que le mobilier, le bricolage, le jardin, l'électroménager, le multimédia...

Ce service s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire en réduisant le volume et le coût de traitement des encombrants partant en déchèterie, et se démarque par une utilisation du service sur un périmètre local.



Par cette initiative, le Territoire Paris Est Marne&Bois souhaite également renforcer le maillage entre partenaires de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, tout objet déposé sur la plateforme est proposé en priorité et pendant 24 heures à des structures de l'économie circulaire (ressourceries, réseau Emmaüs, repair cafés...) avant d'être accessible au grand public.

La mise à disposition de cette plateforme participe au **renforcement du lien social** en mobilisant ainsi les habitants du Territoire



Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 230 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi : 9h-12h & 13h30-17h Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 9 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi : gh-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- o avenue Denis Papin
- Lundi au vendredi :
 8h30-12h & 13h30-17h
 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
 Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

1^{er} samedi du mois - gh-13h - Rue Cailletet 3^{ème} mercredi du mois - gh-13h - Place de la Libération

VINCENNES

2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot



Les déchèteries sont fermées les jours fériés

les sont ouvertes aux habitants du Territoire ir présentation d'une pièce d'identité et d'un stificatif de domicile de moins de 6 mois. haque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par emaine avec un poids maximum de 70 kg.

10





VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois 13 communes - 510 000 habitants 1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont www.parisestmarnebois.fr

Contact: 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr